

**18 OCTOBRE 2018**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire ajournée du conseil municipal de Saint-Joachim-de-Shefford, tenue le dix-huitième jour du mois d'octobre de l'an deux mille dix-huit (2018-10-18), dans la salle des délibérations du conseil, au 615, rue Principale à Saint-Joachim-de-Shefford, sous la présidence du maire M. René Beauregard.  
La directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

**PRÉSENCES**

Le maire monsieur René Beauregard  
Les conseillers, madame Francine Vallières Juteau, monsieur Pierre Daigle, madame Sophie Beauregard, monsieur François Lamoureux et madame Johanne Desabrais.  
La directrice générale et secrétaire-trésorière madame France Lagrandeur.  
Public : Aucune personne n'assiste à la séance ajournée du conseil.

**ABSENCE**

Monsieur le conseiller Christian Marois.

**CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a QUORUM, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

**2018-10A-191**

**RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

**ATTENDU QUE le QUORUM** a été constaté et que le conseil avait ajourné la séance ordinaire du 9 octobre 2018 aux fins de traiter tous les sujets reportés ou sujets de dernière heure, alors monsieur le maire René Beauregard rouvre la séance à 19 h 45.

**2018-10A-192**

**ORDRE DU JOUR ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 14 MAI 2013**

**ATTENDU QUE** certains points inscrits à l'ordre du jour de la séance du 9 octobre 2018 n'ont pas été traités en totalité et/ou ont été reportés ;

**ATTENDU QUE le POINT 10 « SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE »** est resté ouvert ;

**ATTENDU QU'il n'y a pas lieu de rajouter des points et modifier en conséquence l'ordre du jour adopté à la séance du 9 octobre 2018 ;**

**SUR PROPOSITION de François Lamoureux**

**DÛMENT APPUYÉ par Johanne Desabrais**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité** de traiter le point suivant à l'ordre du jour tel qu'adopté et laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** »

**ORDRE DU JOUR**

- |    |   |                             |
|----|---|-----------------------------|
|    | <b>PRÉSENCES</b>  | <b>CONSTATION DU QUORUM</b> |
| 1- | <b>RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE</b>   |                             |
| 2- | <b>ORDRE DU JOUR ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2018 ET DISCUSSION DES POINTS SUIVANTS NON TRAITÉS :</b> |                             |
|    | 2.1 Conseil de la Fabrique de Saint-Joachim – Demande de subvention                                       |                             |
|    | 2.2 Appels d'offres – Travaux de mise à niveau du Chemin de l'Ardoise                                     |                             |
| 3- | <b>SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE</b>  |                             |
| 4- | <b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>   |                             |
| 5- | <b>FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE</b>  |                             |

**2018-10A-193**

**CONSEIL DE LA FABRIQUE DE SAINT-JOACHIM – DEMANDE DE SUBVENTION**

**Document soumis :** Lettre du 28 septembre 2018 de monsieur Alain Desrosiers, président pour le conseil de Fabrique de Saint-Joachim-de-Shefford.

**ATTENDU QUE** le conseil de Fabrique de Saint-Joachim demande une aide financière afin de maintenir en bon état l'église et la salle Esperanza ;

**ATTENDU QUE** les activités de financement suffisent à peine à équilibrer leur budget ;

**SUR PROPOSITION** de Pierre Daigle

**DÛMENT APPUYÉE** par Francine Vallières Juteau

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ** à l'unanimité :

**QUE** ce conseil accepte de fournir une aide financière de 10 000\$ au conseil de Fabrique de Saint-Joachim pour aider à couvrir les frais d'entretiens du bâtiment.

**Note au procès-verbal** : La conseillère madame Johanne Desabrais se retire de la table de conseil puisqu'elle a un intérêt concernant le prochain sujet.

2018-10A-194

**APPEL D'OFFRES – TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU CHEMIN DE L'ARDOISE**

**Soumis au conseil** : Projet d'appel d'offres pour des demandes de prix par invitation pour la mise à niveau du chemin de l'Ardoise, préparé par monsieur Dave Williams, ingénieur.

**ATTENDU QUE** le conseil a mandaté l'ingénieur, monsieur Dave Williams, pour la réalisation des travaux de mise à niveau du chemin de l'Ardoise ;

**ATTENDU QUE** ce conseil a pris connaissance du document d'appel d'offres, préparé par monsieur Dave Williams, pour la mise à niveau du chemin de l'Ardoise ;

**ATTENDU QUE** ce conseil invitera au moins trois fournisseurs potentiels pour la réalisation des travaux de mise à niveau du chemin de l'Ardoise ;

**SUR PROPOSITION** de Pierre Daigle

**DÛMENT APPUYÉ** par François Lamoureux

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ** à l'unanimité :

**QUE** ce conseil accepte le cahier des charges tel que préparé et soumis par monsieur Dave Williams, ingénieur et autorise ce dernier à inviter au moins trois fournisseurs potentiels pour répondre à cet appel d'offres.

**QUE** ce conseil désire effectuer des travaux de mise à niveau du chemin de l'Ardoise sur environ 620 mètres, soit l'excavation d'environ 750 mm de largeur de chaque côté du chemin existant, sur une profondeur de 300 mm, la mise en place d'un matériel granulaire dans cette excavation et mise en place d'une couche de pierre concassée 0-20b sur 150 mm d'épaisseur et 7 mètres de largeur. Ces travaux incluent également la réfection d'un ponceau, le nettoyage et profilage des fossés et le nettoyage des lieux.

**QUE** ces travaux devront être réalisés dans les trois semaines à partir de la date de réception de l'ordre de débiter les travaux.

**QUE** les soumissionnaires devront fournir une garantie de soumission d'une valeur de cinq mille (5 000\$) dollars et une garantie d'exécution pour un montant de vingt mille (20 000\$) dollars.

**QUE** ce conseil nomme monsieur Dave Williams, ingénieur, la personne responsable pour fournir toutes informations techniques concernant le présent appel d'offres et tout soumissionnaire doit s'adresser à ce seul responsable pour obtenir toute précision relativement à l'appel d'offres, conformément à la politique de gestion contractuelle de la municipalité.

**QUE** les offres de prix seront reçues jusqu'au **LUNDI 5 NOVEMBRE 2018 à 14 H** et ouvertes le même jour. Les soumissions dans des enveloppes scellées, clairement identifiées avec la mention « Mise à niveau du chemin de l'Ardoise – Référence GC18-173 ».

**QUE** le rapport sera déposé au conseil qui en prendra connaissance à une séance ultérieure.

**QUE** la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et n'encourt aucune obligation, d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

**Note au procès-verbal** : Madame Johanne Desabrais revient à de table de conseil.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil municipal alloue une période de temps au cours de laquelle les personnes présentes à la séance peuvent poser des questions.

**2018-10A-195**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

**ATTENDU QUE** tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités, en conclusion la présente séance est levée à 20 h 05.

---

**France Lagrandeur**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
Secrétaire de l'assemblée

---

**René Beauregard**  
Maire

«Je, René Beauregard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal».